

Pour qui ?

- Personne en charge de la création/coordination/direction d'un GE
- Salariés/bénévoles intervenant dans la gestion d'un GE

Prérequis

Aucun

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques notamment par des :

- Analyses de documents
- Cas concrets
- Exercices

Evaluation et satisfaction

- Evaluation des acquis des compétences par un questionnaire au cours de la formation
- Evaluation de la satisfaction de la formation et du formateur par un questionnaire à l'issue de la formation
- Suivi des présences et remise d'un certificat individuel de réalisation de formation

La formation répond aux dispositions de l'article L.6313-2 du Code du travail et peut à ce titre être prise en charge par l'OPCO au titre du plan de développement des compétences.

Contacts

- Pédagogique | Julie VANDÔME
- Administratif | Céline GUIGNARD
- Référent handicap | Céline GUIGNARD

formation@crge.com
0549882557

**7,8 / 14,15 / 19, 21 novembre 2024 |
9h - 12h30 sauf le 21/11 14h - 17h30**

 Durée : 21h  Distanciel

Adhérent : 350 €

Net de TVA par module/stagiaire

Non adhérent : 450 €

Net de TVA par module/stagiaire

Description

La gestion d'un Groupement d'Employeurs est soumise à des règles spécifiques en matière de droit du travail et de relations sociales. Ce cycle de formation a pour but d'acquérir les fondamentaux permettant d'assurer une gestion saine d'un Groupement d'Employeurs d'un point de vue juridique et réglementaire tout en adoptant une dimension économique viable.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Etre capable de :

- Mettre à disposition des salariés en toute sécurité
- Assurer la rentabilité du GE
- Rédiger un contrat de travail
- Comprendre un bulletin de paie

Programme

Module 1 | Les bases juridiques et sociales d'un GE (7 et 8/11)

1 | Introduction : principes généraux

- Le prêt de main-d'oeuvre : principes et limites
- Les situations voisines d'un GE
- La réglementation de l'activité du GE

2 | La relation tripartite dans un GE

- La répartition des responsabilités dans un GE
- Les contrats dans un GE
- La durée du travail dans un GE
- L'égalité de traitement

3 | La fin de la relation tripartite

- Les ruptures de contrat de travail
- La fin de la mise à disposition

Module 2 | La gestion sociale d'un GE (14 et 15/11)

1 | L'arrivée du salarié au sein d'un GE

- Le traitement des données personnelles
- La réalisation des formalités d'embauche
- Le traitement des frais de santé
- La définition du salaire de base
- La gestion de l'entrée sur le bulletin de salaire

2 | La vie du salarié au sein du GE

- La gestion des heures complémentaires et des heures supplémentaires
- La gestion des absences
- La déclaration sociale nominative

3 | Le décryptage du bulletin de salaire

- Les éléments bruts
- Les cotisations
- Le montant net social
- La réduction et les allègements



4 | La gestion de la sortie du salarié

- La gestion de l'absence
- Le calcul des indemnités de sortie
- La gestion de la portabilité des organismes
- Les documents de fin contrat

Module 3 | La gestion économique et financière d'un GE (19 et 21/11)

1 | Les principes généraux

- Le calcul du coût de mise à disposition
- Les impôts commerciaux
- La provision pour risque de responsabilité solidaire
- Les besoins en trésorerie

2 | Les risques inhérents à l'activité d'un GE

- Identifier les risques auxquels un GE peut être confronté
- La gestion des risques

3 | Gérer la fin de l'exercice comptable

- L'exigence de fonds propres
- L'affectation du résultat : une décision stratégique
- Les arbitrages de fin d'exercice

Chaque participant devra disposer de l'équipement informatique lui permettant de suivre la formation en distanciel dans des conditions optimales : écran, caméra et système audio de qualité et liaison internet stable avec bande passante supportant image et son.